

Série Sud-Sud : Renforcer les entreprises dirigées par des femmes

Session n° 7: Femmes pionnières
dans les économies bleue et verte

25 février 2026



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



INTERNATIONAL YEAR OF THE
WOMAN FARMER

2026

Tacko Ndiaye
Responsable de l'équipe Genre,
FAO

25 février 2026

Les femmes pionnières dans les économies bleue et verte

Le travail de la FAO

Les femmes au cœur des économies bleues et vertes

- Les femmes sont **des actrices clés** dans les systèmes agroalimentaires bleus et verts, en tant qu'agricultrices, pêcheuses, transformatrices, commerçantes, cueilleuses de produits forestiers et entrepreneuses.
- En 2019, les femmes représentaient **38 %** des travailleurs agricoles dans les secteurs des cultures, de l'élevage, de la pêche et de la sylviculture. Dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, elles représentent environ **50 %** de la main-d'œuvre avant et après la récolte, et environ **23 %** dans les chaînes de valeur forestières et arboricoles, principalement dans la collecte, la transformation et le commerce.
- Les femmes sont **surreprésentées dans les chaînes locales, informelles ou à faible valeur ajoutée**, où les rôles sur le marché reflètent souvent les responsabilités domestiques. Même dans les chaînes à forte valeur ajoutée et dominées par les hommes, leurs contributions peuvent être cachées, non rémunérées ou sous-évaluées, avec un contrôle limité sur les revenus.



Priorités de la FAO pour autonomiser les femmes entrepreneurs dans les économies bleues et vertes

- **Renforcer l'accès aux ressources et aux services productifs** en garantissant aux femmes un accès équitable à la terre, à l'eau, au financement, aux intrants, à la technologie et à des services de vulgarisation adaptés au genre, y compris des outils numériques pour les secteurs de l'économie bleue et verte
- **Renforcer les capacités et les compétences** grâce à des formations techniques, entrepreneuriales et en leadership tout au long des chaînes de valeur, notamment en matière de gestion d'entreprise, de pratiques intelligentes face au climat, de littératie financière et de compétences organisationnelles
- **Mettre en place des politiques et des institutions favorables** en concevant et en mettant en œuvre des politiques, des stratégies d'investissement et des cadres juridiques sensibles au genre, fondés sur des données ventilées par sexe, afin de permettre aux innovations menées par des femmes de se développer et de prospérer
- **Favoriser les réseaux d'acteurs publics et privés et l'échange de connaissances**, en mettant en relation les femmes entrepreneurs avec leurs pairs, des mentors et les marchés afin de partager les meilleures pratiques et de renforcer les innovations dans les économies bleues et vertes.

Programme de mentorat accélérateur FAO-IAFN pour les PME dirigées par des femmes en Afrique

- En 2022, la FAO et le Réseau international agroalimentaire (IAFN) ont uni leurs forces pour lancer un **programme pilote de mentorat accélérateur**.
- **Ce programme propose un mentorat individuel** avec des femmes entrepreneurs et des expertes de premier plan venues du monde entier.
- **Il propose un renforcement des capacités et des formations sur mesure**, notamment des cours obligatoires et facultatifs, l'accès à des produits de connaissance et des outils pratiques.
- **Il organise des ateliers et facilite les interactions avec des leaders mondiaux**, favorisant l'apprentissage entre pairs, le réseautage et l'orientation sur l'accès au financement et l'élaboration de plans d'affaires.
- **Renforce le leadership, l'innovation et l'impact des femmes** dans l'agriculture durable, les systèmes alimentaires et les communautés locales
- **Résultats** : plus de **150** femmes entrepreneurs ont été soutenues depuis le lancement du programme, qui a touché plus de **750 000** personnes grâce à la création d'emplois, à la valeur ajoutée et à des innovations agroalimentaires durables.



Sal Leaves to Scale : entreprises écologiques dirigées par des femmes à Dangisharan, au Népal

- **La coopérative polyvalente Rajakot**, en collaboration avec FFF, la FAO Népal et FECOFUN, a aidé des entrepreneurs autochtones, dalits, femmes et jeunes à produire des assiettes en feuilles de sal, des objets artisanaux en bambou et des produits tissés.
- Cette initiative a combiné le développement des compétences, la mise à disposition de machines adaptées aux femmes, la création de liens avec les marchés, la mise en réseau des entreprises, la sensibilisation à l'écologie et la restauration de l'agroforesterie afin de développer des entreprises vertes résilientes au changement climatique.

Résultats

- La production a considérablement augmenté dans toutes les gammes de produits (assiettes en feuilles de sal **+225 %**, produits en bambou **+167 %**, tissage Dhakiya **+233 %**).
- **Plus de 60** femmes occupent désormais des postes de direction dans des entreprises.
- La représentation des femmes dans la gouvernance a augmenté pour atteindre **57 %**.
- Les revenus des femmes ont plus que quadruplé.
- Le rôle des femmes dans les décisions financières des ménages a augmenté pour atteindre **75 %**.
- **Plus de 1 800** arbres Sal ont été plantés et **10,46** ha ont été restaurés.



Projet « Fish Waste to Fashion » au Cap-Vert

- **Le projet « Fish Waste to Fashion »** à São Vicente, au Cap-Vert, est une initiative innovante menée par la FAO qui s'attaque aux défis environnementaux, sociaux et économiques grâce à l'innovation dans le domaine de la bioéconomie.
- Le projet donne la priorité à l'inclusion économique des femmes, en les formant à la production et aux liens avec le marché afin de renforcer leur rôle dans la chaîne d'approvisionnement textile.

Résultats :

- Convertit 37 900 tonnes de peaux de poisson jetées chaque année en cuir durable et biodégradable, **réduisant ainsi les déchets, la déforestation, les produits chimiques toxiques et les émissions de gaz à effet de serre.**
- Il crée **des opportunités de développement des compétences et de génération de revenus** dans le domaine de la transformation du cuir de poisson, renforçant ainsi l'autonomie économique des femmes et la résilience des communautés.
- Relie la durabilité environnementale à l'égalité des sexes, en proposant un **modèle bioéconomique** reproductible pour des économies côtières inclusives et plus vertes.



Année internationale de la femme agricultrice 2026 : un accélérateur mondial du changement

- Les Nations Unies ont déclaré 2026 Année internationale des agricultrices (IYWF 2026) afin de mettre en lumière la contribution essentielle, mais souvent méconnue, des femmes dans les systèmes agroalimentaires, de la production au commerce.
- L'IYWF 2026 offre **l'occasion de sensibiliser, de mobiliser l'action** et de réduire les inégalités entre les sexes, améliorant ainsi les moyens de subsistance et les opportunités des femmes dans le monde entier.
- Cette année offre une plateforme stratégique pour **développer des approches éprouvées, renforcer les partenariats et amplifier les innovations menées par les femmes** qui favorisent des systèmes agroalimentaires inclusifs, résilients et durables.

Comment participer à l'Année :

- Partagez vos histoires et vos réussites
- Participez à des événements locaux et mondiaux
- Connectez-vous à des réseaux et promouvez les innovations menées par des femmes
- Téléchargez des affiches, des bannières et des ressources numériques sur le centre multimédia numérique de l'IYWF (voir [les directives relatives à l'identité visuelle](#))
- Partagez gratuitement les ressources #YearOfTheWomanFarmer via le [tableau Trello](#)
- Consultez le [manuel de communication](#) pour guider votre engagement et votre rayonnement



Merci !

Contactez-nous
IYWF2026@fao.org



Merci

Cet événement est organisé par le programme Fit For Market Plus mis en œuvre par le COLEAD dans le cadre de la Coopération au Développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), et l'Union européenne (UE).

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'UE et de l'OEACP. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE ou de l'OEACP (plus d'informations).